

RAPPORT SOCIAL UNIQUE



COMITE SOCIAL TERRITORIAL
05 décembre 2023

SOMMAIRE

I – FONDEMENT JURIDIQUE

II – RECUEIL DES DONNEES SOCIALES

- Le contexte
- Le déroulement de la campagne RSU 2022
- Le taux de retour RSU 2022

III – EXPLOITATION DES DONNEES PAR INDICATEUR

- Les effectifs
- La comparaison RSU 2021/RSU 2022
- La pyramide des âges
- Les formations
- Les accidents du travail
- Le handicap
- L'égalité professionnelle

FONDEMENT JURIDIQUE

Code général de la fonction publique

Les administrations élaborent chaque année un rapport social unique (RSU) rassemblant les éléments et données à partir desquels sont établies les lignes directrices de gestion, déterminant la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines.

Le RSU présente :

- l'état de la situation comparée des femmes et des hommes.

Le RSU est présenté au comité social territorial (CST).

Les centres de gestion rendent accessibles un portail numérique dédié au recueil des données sociales de la fonction publique territoriale (portail "données sociales")

- ❖ Décret n°2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales et rapport social unique dans la fonction publique (fixe le contenu, les conditions et les modalités d'élaboration du RSU)
- ❖ Arrêté du 10 décembre 2021 fixant la liste des indicateurs contenus dans la base de données sociales

1.EMPLOI

2.RECRUTEMENT

3.PARCOURS PROFESSIONNEL

4.ORGANISATION DU TRAVAIL

5.REMUNERATIONS

6.SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

7.FORMATION

8.ACTION SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE

9.DIALOGUE SOCIAL

10.DISCIPLINE

MODALITE DE RECUEIL DES DONNEES SOCIALES

Le contexte

Outil en ligne développé par les CDG et utilisé par 100 % des Centres de gestion

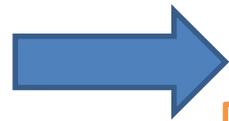
La base « collectivités » intégrée dans l'outil Web est une extraction de la base INSEE



Bienvenue sur le site de l'application Données sociales des Centres de gestion de la fonction publique territoriale qui vous accompagnent dans la réalisation de votre Rapport Social Unique

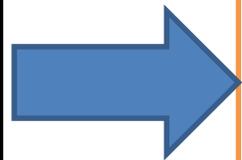
Le déroulement de la campagne RSU 2022

05 mai 2023



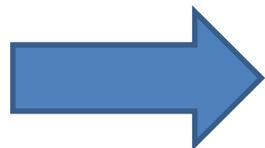
Lancement de la campagne

Entre mai et
octobre 2023



- ❖ Saisie des données via l'application donnees-sociales.fr par les collectivités
- ❖ Accompagnement des collectivités dans la saisie de leur enquête
- ❖ Transmission des données au CDG51 pour vérification des indicateurs de cohérence
- ❖ Relances téléphoniques et envoie de mailing
- ❖ Edition de synthèses

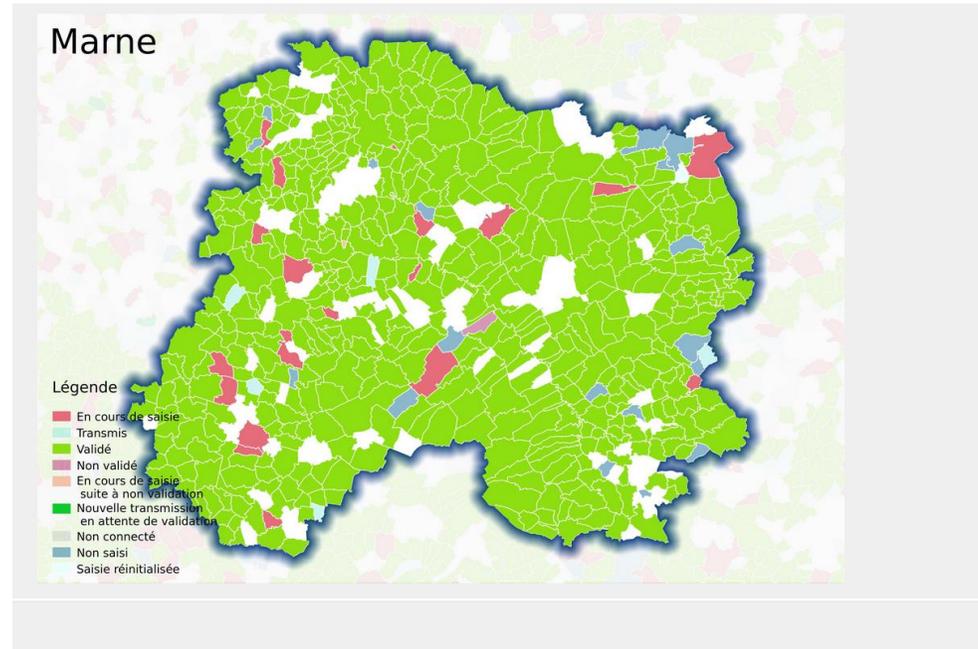
31 octobre 2023



Clôture de la campagne

Le taux de retour RSU 2022

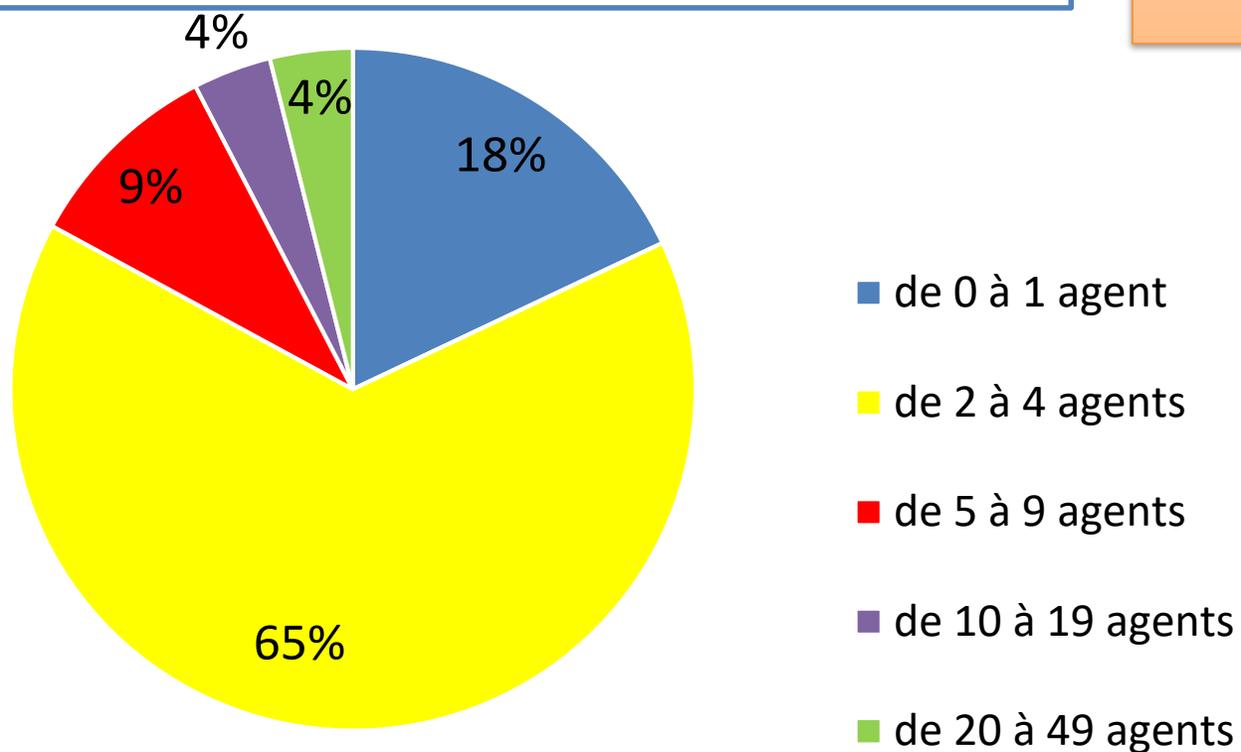
Sur les 688 collectivités affiliées et rattachées au CST du CDG,
536 RSU ont été validés



TAUX DE RETOUR	2019	2020	2021	2022
TOTAL	75%	74%	74%	78%

Informations sur les RSU transmis par les collectivités

Retour RSU des communes en fonction du nombre d'agent



Sur l'ensemble des collectivités ayant leur RSU validé, 90% de communes et communes nouvelles

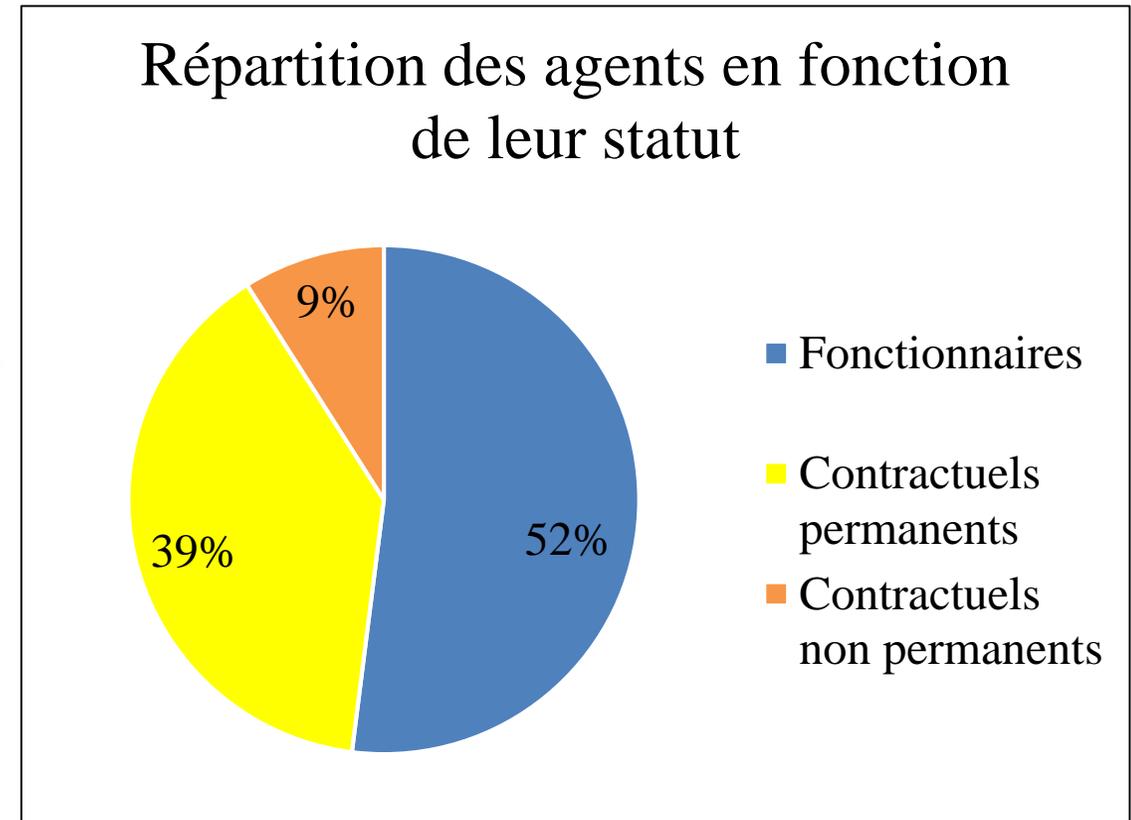
L'EXPLOITATION DES DONNEES PAR INDICATEUR



Les effectifs

2 596 agents employés par les collectivités au 31/12/2022

- ↪ 1341 fonctionnaires
- ↪ 1017 contractuels permanents
- ↪ 238 contractuels non permanents



La comparaison RSU 2021/RSU 2022

Globalement ce sont les mêmes tendances pour la majorité des indicateurs pour les 2 campagnes:

❖ Répartition des agents sur emplois permanents par filière

↳ Filière technique représente 44% des agents et filière administrative 23%

❖ Répartition des agents par catégorie

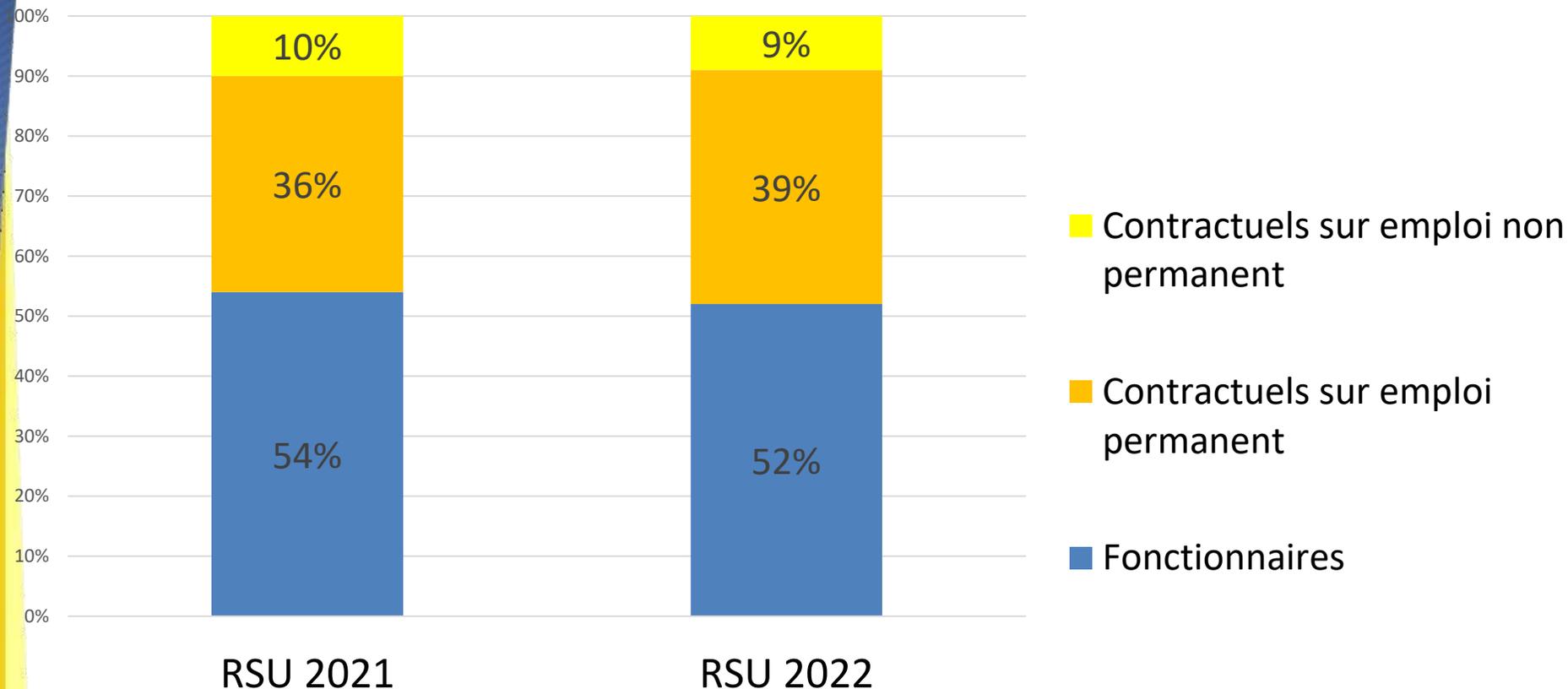
↳ 81% des agents relèvent de la catégorie C

❖ Temps de travail :

-66% des fonctionnaires à temps complet contre 22% des agents contractuels

-Filières administrative et technique les plus concernées par le temps non complet

L'évolution de la répartition des agents en fonction de leur statut

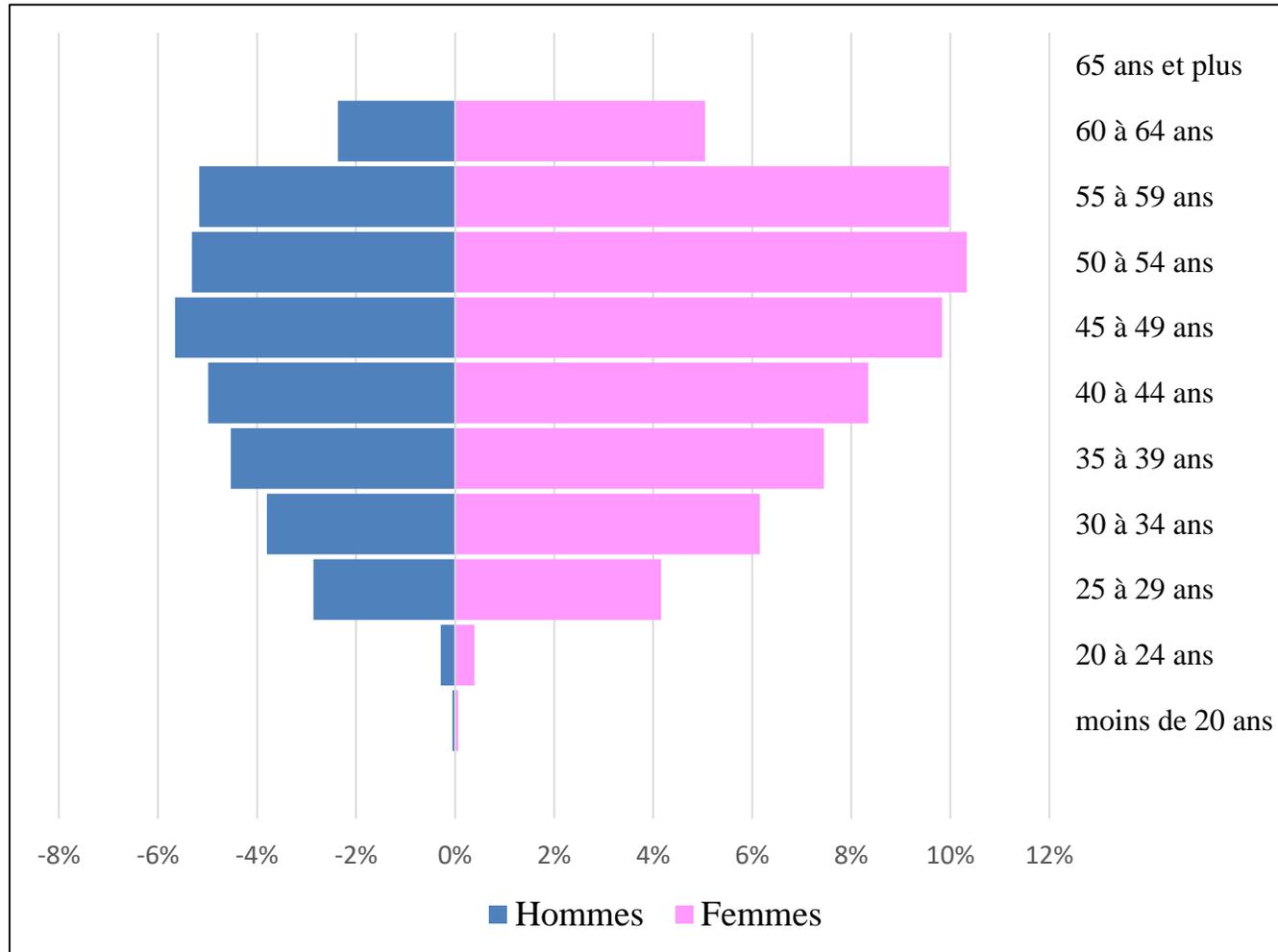


Les mouvements

↳ Principaux modes d'arrivées
- le recrutement d'agents contractuels dans le cadre de remplacement 44 %

↳ Principales raisons des départs :
- les fins de contrats 46%

La pyramide des âges

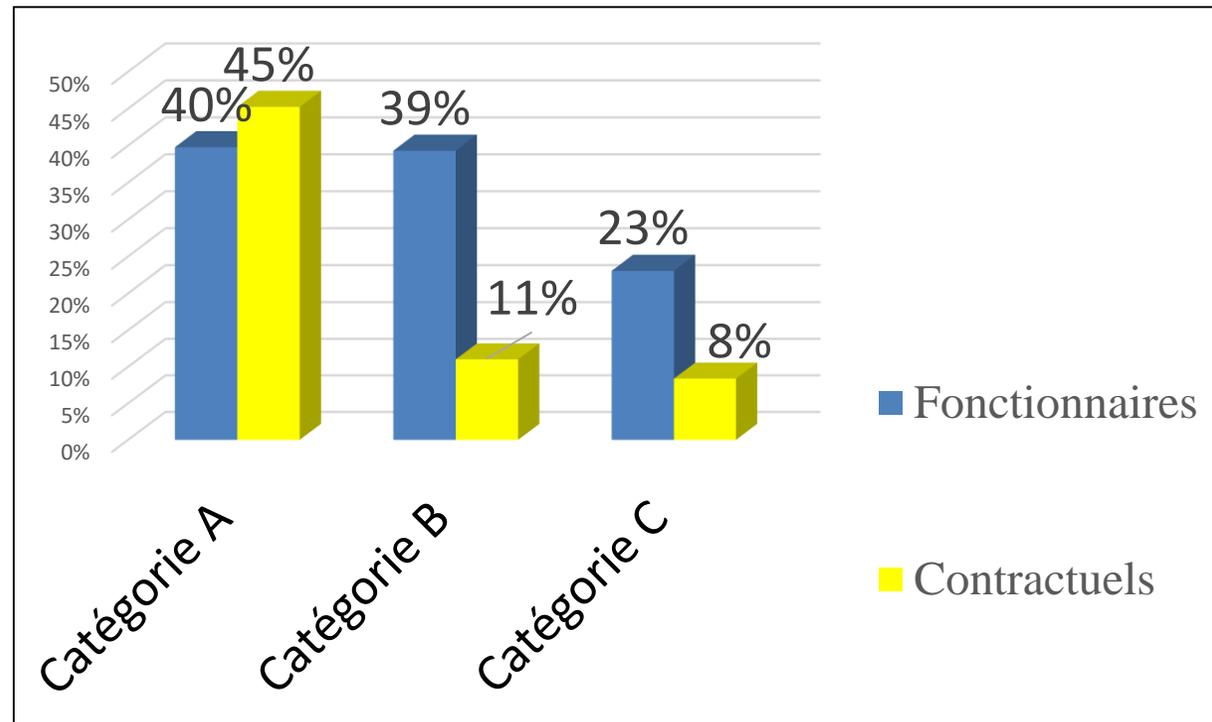


Moyenne d'âge des agents est de 48 ans : le chiffre reste constant

Les formations

-En 2022, 20% des agents ont suivi une formation d'au moins un jour

Pourcentage d'agents ayant bénéficié d'au moins un jour de formation



Les accidents du travail

RSU 2021 :
43 accidents
déclarés

77 accidents déclarés

- 45 avec arrêt
- 32 sans arrêt
- 38 jours moyen d'arrêt par accident

Filières touchées

- Technique
- Médico-sociale
- Sociale

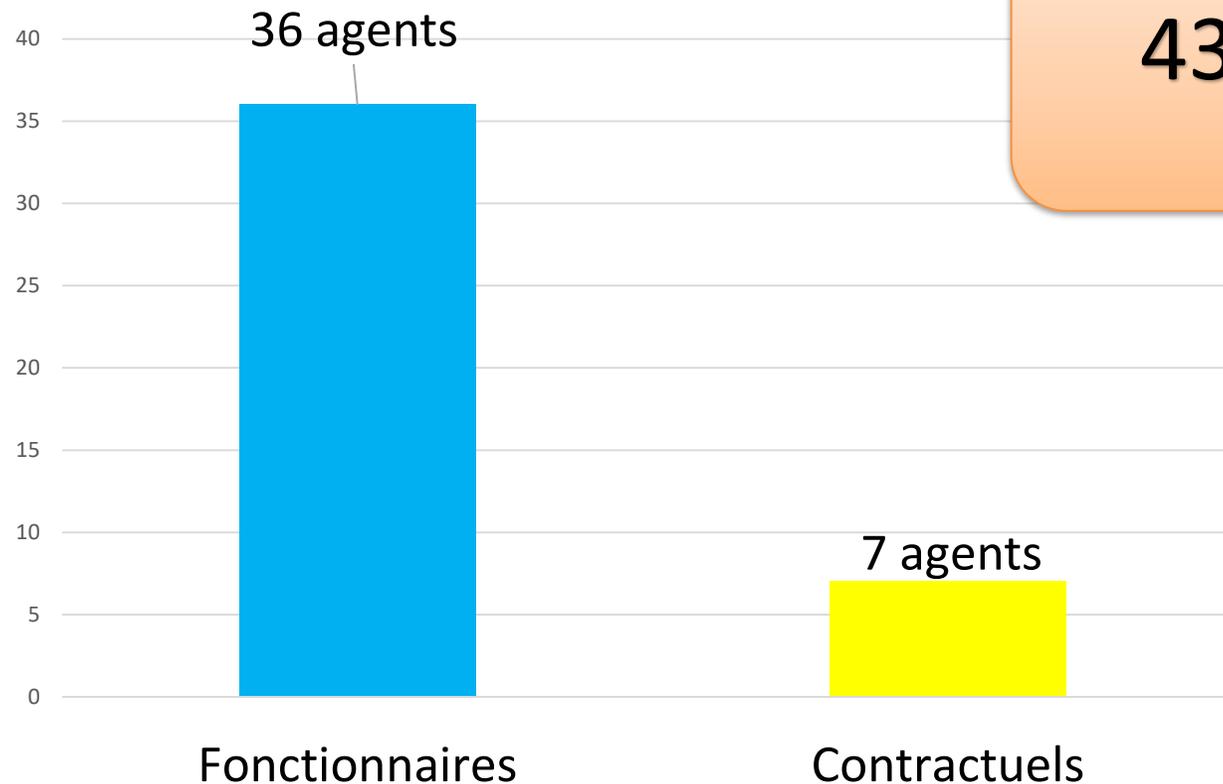
Catégorie C la plus concernée

Les activités des agents concernées par les accidents de services

- ❖ Espaces verts
- ❖ Entretien, nettoyage de locaux
- ❖ Réparation et fabrication (opérations de maintenance du bâtiment...)
- ❖ Maintenance de la voirie
- ❖ Services aux personnes-Travail social

Le handicap

36 collectivités, soit environ 7% ont déclaré avoir au moins un agent BOETH (sur la totalité des collectivités ayant transmis le RSU)



43 agents

L'égalité professionnelle

Répartition par genre selon la filière

FEMMES

70%

Filières

- ✓ Administrative
- ✓ Animation
- ✓ Médico sociale
- ✓ Sociale



HOMMES

30%

Filières

- ✓ Police
- ✓ Incendie-
Secours
- ✓ Sportive

- Les femmes sont plus concernées par le temps non complet et le temps partiel que les hommes.
- Les hommes sont plus absents que les femmes.
- Les accidents de travail concernent davantage les hommes (60%) que les femmes (40%).
- Des écarts de rémunération constatés en faveur des hommes.